



Conseil économique et social

Distr. générale
11 février 2004
Français
Original: anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Quatrième session

Genève, 3-14 mai 2004

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire*

Thèmes communs devant être examinés

à chacune des sessions : dialogue multipartite

Dialogue multipartite

Note du Secrétaire général

1. La présente note vise à faciliter le dialogue multipartite que le Forum des Nations Unies sur les forêts doit tenir lors de sa quatrième session. Elle décrit la démarche retenue par le secrétariat du Forum en vue de renforcer l'efficacité de ce dialogue et l'action que les grands groupes ont menée pour s'assurer de l'adéquation et de l'utilité de leur contribution au processus du Forum. Cette année, le dialogue se déroulera en deux parties, dans le cadre d'une séance plénière et de deux groupes de travail parallèles. Les documents de travail établis par les grands groupes seront publiés en tant qu'additifs à la présente note.

2. Conformément à sa résolution 1/1, le Forum tient un dialogue multipartite à chacune de ses sessions. Dans l'Action 21, il est indiqué qu'une large participation du public à la prise de décisions constitue l'un des principaux éléments indispensables à la réalisation du développement durable et neuf grands groupes y sont recensés¹. En conséquence, le Forum souligne l'importance de la participation des grands groupes à ses travaux et l'intérêt de la contribution de ceux qui sont associés à la gestion des forêts aux niveaux national, régional et mondial. L'expérience concrète de la promotion de la Déclaration de principes, non juridiquement contraignante mais faisant autorité, pour un consensus mondial sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement viable de tous les types de forêts (Principes relatifs aux forêts) et de la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts, offre aux parties

* E/CN.18/2004/1.

¹ Les neuf grands groupes de parties prenantes recensés dans l'Action 21 sont les suivants : 1) les femmes; 2) les enfants et les jeunes; 3) les autochtones; 4) les organisations non gouvernementales; 5) les collectivités locales; 6) les travailleurs et les syndicats; 7) le commerce et l'industrie; 8) la communauté scientifique et technique; et 9) les agriculteurs.



prenantes une perspective tout à fait originale sur les progrès accomplis, les nouveaux enjeux et les facteurs qui continuent de faire obstacle à une gestion durable des forêts.

3. Afin de faciliter la consultation du grand nombre de parties prenantes concernées et intéressées par la politique internationale en matière de forêts, le secrétariat du Forum collabore avec les interlocuteurs des grands groupes² afin de s'assurer d'un contact effectif avec les réseaux des parties prenantes. Les interlocuteurs, qui sont choisis à la suite de consultations avec chacun des grands groupes, sont chargés de tenir les organisations membres des grands groupes informées de la progression des préparatifs des sessions du Forum. Ils sont également chargés de superviser la préparation, avant le Forum, de leurs documents de travail respectifs consacrés aux points de l'ordre du jour, et doivent veiller à ce que toutes les organisations intéressées de leur Groupe aient la possibilité d'apporter leur contribution.

4. À sa quatrième session, le Forum consacrera deux séances au dialogue. Le secrétariat du Forum a tenu des consultations régulières avec les interlocuteurs des grands groupes, afin de préparer ce dialogue et en préciser les objectifs et le déroulement. Sur la base de ces consultations, lors de la quatrième session, le dialogue se déroulera en deux parties : la première aura lieu en séance plénière afin de permettre un débat sur les principales préoccupations des grands groupes entre les États membres et les autres participants, la deuxième, dans le cadre de deux groupes de travail parallèles constitués en table ronde. Ces groupes concentreront leur attention sur deux aspects intersectoriels intéressant les thèmes de la quatrième session. Cette nouvelle formule devrait permettre cette année aux représentants des grands groupes, des gouvernements et d'autres organisations de mener un dialogue multipartite plus interactif, intéressant et dynamique. Au cours de ces tables rondes, les participants aborderont des sujets tels que « le renforcement des capacités » et « les partenariats » dans les domaines se rapportant aux thèmes de la quatrième session.

5. Les documents de travail des grands groupes, qui seront publiés en tant qu'additifs à la présente note, seront consacrés, notamment, aux progrès accomplis dans la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts relatives aux éléments³ thématiques à l'étude à la quatrième session du Forum, eu égard en particulier aux initiatives prises par des organisations relevant de leur groupe. Ces

² Commerce et industrie : International Council of Forest Product Associations, Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, Inter-African Forest Industries; propriétaires forestiers : Confédération européenne des propriétaires forestiers ou Confederation of European Forest Owners; populations autochtones : Asociacion Kunas Unidos por Nabguana; organisations non gouvernementales s'occupant des forêts : Friends of Siberian Forests; communautés scientifique et technique : International Council for science; travailleurs et syndicats : Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois; femmes : Ouganda Women Tree Planting Movement, Green Earth Organization; jeunes et enfants : Initiatives-Jeunes, Réseau mondial de jeunes, International Forest Students Association. Pour obtenir les coordonnées complètes des interlocuteurs des grands groupes, consulter le site <http://www.un.org/esa/forests/contacts-major_groups.html>.

³ Les éléments thématiques de la quatrième session du Forum sont : 1) savoir traditionnel sur les forêts; 2) savoir scientifique sur les forêts; 3) aspects sociaux et culturels des forêts; 4) suivi, évaluation et rapports, concepts, terminologie et définitions; et 5) critères et indicateurs de gestion durable des forêts.

documents mettront également en lumière l'expérience que les grands groupes ont de l'impact des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts dans les domaines qui les intéressent plus particulièrement et comporteront des propositions sur la façon d'aller de l'avant.
